

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 1 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION, DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE *

Nom du produit : COMPO BLEU LIQUIDE

Fournisseur : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Tel: 03 81 40 25 25

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Contact FDS : info@compo.fr

Utilisation : colorant pour usage industriel

2. IDENTIFICATION DES DANGERS*

Classement européen : Cette préparation n'est pas réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Indications de risque pour l'homme et l'environnement : Pas de dangers particuliers connus.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS*

Caractéristique chimique :
Colorant triphénylméthane, anionique, solution aqueuse
C.I. Acid Blue 9

Composants dangereux :
Nom Chimique : -
No.-CAS : -
No.-EINECS : -
No.-Index : -
Symbole(s) : -
Phrase(s) de risque : -
Concentration [%] : -

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 2 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

4. PREMIERS SECOURS *

Indications générales : Retirer les vêtements souillés.

Inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : air frais, secours médical.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Ingestion : Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

Indications pour le médecin : Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE *

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, extincteur à poudre, mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : -

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Vapeurs nocives.
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : -

Information supplémentaire : L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE *

Précautions individuelles : Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthode de nettoyage : Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 3 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures particulières nécessaires.

Stockage : Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

8. PROTECTION INDIVIDUELLE *

Mesures techniques : (voir chapitre 7).

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail : -

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules type P2 ou FFP2 (efficacité moyenne pour particules solides et liquides, par ex. EN 143, 149).

Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)
p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.
Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie selon EN 374, compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex. la température)
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166).

Protection de la peau : -

Mesures d'hygiène : Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En raison du pouvoir colorant du produit, il est recommandé d'utiliser une combinaison de travail fermée évitant les salissures pendant la manipulation.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 4 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES *

Etat physique à 20°C : Liquide.
Couleur : Bleu foncé.
Odeur : Spécifique du produit.
Changement d'état :
Valeur du pH: env. 7,0
Température d'ébullition : 100 °C
Point d'éclair : Non applicable.
Densité : 1,2 g/cm³ (20 °C).
Solubilité dans l'eau : Miscible.
Temps d'écoulement : 13 s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ *

Durée de stockage : -
Conditions à éviter : -
Produits incompatibles : -
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.
Autre information : -

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES *

Toxicité aiguë : DL₅₀/par voie orale/rat: > 5.000 mg/kg
Irritation : Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)
Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)
Sensibilisation : -
Indications complémentaires : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 5 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES *

Effets écotoxiques : Toxicité vis-à-vis des poissons:
Oncorhynchus mykiss/CL₅₀ (96 h): > 1.000 mg/l

Leuciscus idus/CL₅₀ (96 h): > 220 - < 460 mg/l

Leuciscus idus/CL₀ (48 h): 100 mg/l

Invertébrés aquatiques:
Daphnia magna/CE₅₀ (48 h): > 100 mg/l

Microorganismes/Effet sur la boue activée:
CE10: > 10.000 mg/l

Données sur l'élimination : Taux d'élimination: < 10 %

Autres indications relatives à l'environnement : Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Doit être soumis à un traitement spécial, par ex. incinération en station agréée, en respectant les prescriptions officielles locales.

Emballages souillés: Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
Numéro ONU	PRODUIT NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DE TRANSPORTS		
Désignation officielle de transport			
Classe			
Groupe Emballage			
Etiquette(s) de Danger			
Marquage colis			

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 6 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage selon les

Directives CE :

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Classement de la Préparation :

Non classé.

Symbole (s) :

Aucun.

Phrase(s) de risque :

Aucune.

Phrase(s) de sécurité :

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation nationale (France) :

Classification selon la décision d'homologation du Ministère de l'Agriculture :

Classement de la Préparation :

Non classé.

Symbole (s) :

Aucun.

Phrase(s) de risque :

Aucune.

Phrase(s) de sécurité :

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Rubrique ICPE :

1155

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **COMPO BLEU LIQUIDE**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 7 de 7
Date de mise à jour : 19/11/2007
Version : 2007-01

Référence : FDS_464

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases R des dangers
mentionnés aux chapitres
2 et 3 :

Aucune.

Origine :

Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le fabricant.

n.a. = non applicable

d.n.d. = donnée non disponible

Les modifications sont signalées par la présence du symbole « * »

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FDdHs.doc